

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 11 juillet 2017, tenue à 20h00 à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4
 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 5

Monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège numéro 6, est absent, absence motivée.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-07-165 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Achat de gravier
3. Vente d'un terrain municipal – Monsieur Jean-Claude Drapeau
4. 540, avenue de la Vallée – Soumission pour peinture et réfection des galeries
5. Autorisation de dépenses
6. Avis de motion règlement no. 2017-03 – Modifications au règlement de zonage
7. Avis de motion règlement no. 2017-04 – Modifications au règlement no. 2009-02 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
8. Période de questions.
9. Levée de l'assemblée.

Adoptée

2. ACHAT DE GRAVIER

Reportée à une séance ultérieure.

3. VENTE D'UN TERRAIN MUNICIPAL – MONSIEUR JEAN CLAUDE DRAPEAU

Reportée à une séance ultérieure

4. **540, AVENUE DE LA VALLÉE – SOUMISSION POUR PEINTURE ET RÉFECTION DES GALERIES**

Reportée à une séance ultérieure

5. **AUTORISATION DE DÉPENSES**

17-07-166 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque à l'ordre de :

Dépanneur l'Essentiel : 616.72\$

Adoptée

6. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO. 2017-03 – MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Avis de motion est donné par monsieur Régis Sirois, qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement numéro 2017-03 et titré : Modifications au règlement de zonage.

7. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO. 2017-04 – MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NO. 2009-02 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES**

Avis de motion est donné par madame Marie-France Dupont, qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement numéro 2017-04 et titré « Modifications au règlement no. 2009-02 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques».

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-07-167 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 23.

Adoptée


Alain Carrier, maire


Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Alain Carrier, maire